

# Comparaison tarifaire entre la version 1.1 du TARMED et le CPH

M. Baumgartner

## Remarques de principe

Le TARMED constitue, on le sait, un nouveau système tarifaire. Une comparaison directe avec le Catalogue des prestations hospitalières (CPH) n'est, par conséquent, pas possible. Pour une comparaison honnête, il est en effet indispensable de prendre également en considération les conditions-cadres du CPH ainsi que les modalités de facturation du TARMED.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, la valeur du point pour une facturation selon le CPH est de Fr. 4.95. Mais, dans le domaine de l'assurance-maladie, les valeurs du point appliquées sont parfois nettement plus basses. Ainsi, pour les hôpitaux régio-

naux bernois, la valeur du point est de Fr. 2.90. Par ailleurs, une comparaison tarifaire devrait également considérer les déductions que le CPH prévoit pour les médecins agréés («redevances pour l'infrastructure»), déductions qui peuvent aller jusqu'à 70%.

Le TARMED tient aussi compte de l'entretien d'information précédant l'intervention et de la prise en charge du patient après celle-ci. Le CPH, quant à lui, ne prévoit pas de position à cet effet. Le consilium, qui a été passablement revalorisé sous TARMED, doit également être pris en considération dans d'éventuelles comparaisons tarifaires. Un consilium d'une durée de 30 minutes donne droit, selon le TARMED, à Fr. 82.74 pour la prestation médicale (PM) et à Fr. 49.14 pour la part technique (PT).

## Comparaison entre TARMED 1.1 et CPH

La comparaison qui suit ne porte, pour le TARMED, que sur la composante médicale (PM) avec une valeur du point de Fr. 1.-. En ce qui concerne le CPH, la valeur du point est de Fr. 4.60, avec une redevance de 30% pour l'infrastructure.

Les prestations ont été comparées sans l'indemnité d'assistance.

En outre, la durée d'hospitalisation n'est pas prise en compte. A ce sujet, le TARMED prévoit, contrairement au CPH, également une indemnisation pour la prise en charge du patient hospitalisé.

Correspondance:  
Markus Baumgartner  
Service tarifaire de la FMH  
Case postale 246  
CH-6208 Oberkirch

Deutsch erschienen in Nr. 7/2002

## Extraction du cristallin

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
08.2760	Extraction du cristallin ou phaco-émulsification	225.50	2784.04	Extraction et implantation d'un cristallin artificiel	1127.-
08.2780	+ Implantation d'une lentille artificielle lors d'extraction du cristallin ou de phaco-émulsification	86.30			
<b>Total</b>		<b>355.92</b>	<b>Total</b>		<b>1127.-</b>

## Arthroscopie du genou

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
24.5610	Arthroscopie du genou	187.52	2231.02	Arthroscopie diagnostique	161.-
<b>Total</b>		<b>231.64</b>	<b>Total</b>		<b>161.-</b>

### Traitement chirurgical bilatéral de hernie inguinale

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
20.0340	Traitement chirurgical bilatéral de hernie inguinale chez l'adulte, technique sans tension	612.58	2403.00	Opération de hernie inguinale, bilatérale	563.50
<b>Total</b>		<b>656.70</b>	<b>Total</b>		<b>536.50</b>

### Arthroplastie de la hanche, prothèse totale

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
24.4830	Arthroplastie de la hanche, prothèse totale, comme prestation exclusive	476.14	2257.00	Arthroplasties, grosses articulations	966.-
<b>Total</b>		<b>520.26</b>	<b>Total</b>		<b>966.-</b>

### Hernie discale

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
06.0580	Fenestration, hémilaminectomie ou laminotomie unilatérale, un segment, région lombaire, procédure neurochirurgicale	168.77	2315.00	Autres opérations de hernies discales, sans greffe	805.-
06.0460	+ Décompression de racine nerveuse par discectomie, y compris l'ablation de fragments libres, lors de fenestration, hémilaminectomie ou laminotomie, par segment	145.34			
06.0450	+ Décompression racine nerveuse par facettotomie et/ou foraminotomie, lors de fenestration, hémilaminectomie ou laminotomie, par segment	192.23			
<b>Total</b>		<b>550.46</b>	<b>Total</b>		<b>805.-</b>

### Appendicectomie

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
20.1310	Appendicectomie, toute méthode, comme prestation exclusive	225.03	2417.00	Appendicectomie simple	257.60
<b>Total</b>		<b>269.15</b>	<b>Total</b>		<b>257.60</b>

### Curetage

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
22.1250	Curetage évacuateur lors de <i>missed abortion</i> ou d'une interruption de grossesse chirurgicale jusqu'à la 12 <sup>e</sup> semaine comprise	141.68	3005.01	Interruption de grossesse par voie vaginale	225.40
<b>Total</b>		<b>185.80</b>	<b>Total</b>		<b>225.40</b>

### Hystérectomie vaginale

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
22.1410	Hystérectomie vaginale	450.08	3013.00	Extirpation totale de l'utérus	805.-
<b>Total</b>		<b>494.20</b>	<b>Total</b>		<b>805.-</b>

### Tonsillectomie

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
12.0160	Tonsillectomie, toute méthode	183.35	2863.00	Amygdalotomie selon la méthode de Sluder	225.40
<b>Total</b>		<b>227.47</b>	<b>Total</b>		<b>225.40</b>

Syndrome du tunnel carpien

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
05.2410	Décompression et neurolyse du nerf médian et/ou cubital (tunnel carpien ou loge de Guyon), comme prestation exclusive	177.12	2067.00	Neurolyse, décompression de nerf, cas facile	161.-
<b>Total</b>		<b>221.24</b>	<b>Total</b>		<b>161.-</b>

Cure chirurgicale d'hémorroïdes

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0210	Prise en charge du patient hospitalisé, catégorie A	44.12			
20.2240	Cure chirurgicale d'hémorroïdes, hémorroïdectomie radicale	262.53	2445.00	Opération d'hémorroïdes	193.20
<b>Total</b>		<b>306.65</b>	<b>Total</b>		<b>193.20</b>

Changement de pile d'un stimulateur définitif

TARMED			CPH		
Numéro	Texte	Prix PM	Numéro	Texte	Prix
00.0010	Consultation, première période de 5 min	9.57			
00.0050	Entretien d'information du spécialiste avec le patient ou ses proches avant une intervention diagnostique ou thérapeutique, par période de 5 min (3 fois / 15 min)	28.71			
17.1560	Changement de pile d'un stimulateur définitif	137.53	2382.00	Changement de pile d'un stimulateur du cœur	128.80
<b>Total</b>		<b>175.81</b>	<b>Total</b>		<b>128.80</b>